



HARCÈLEMENT SCOLAIRE

LES BONS RÉFLEXES POUR VOIR • PARLER • PROTÉGER • AGIR

Notre engagement

À La Perverie-Sacré-Cœur, aucun élève ne doit rester seul face au harcèlement. Nous agissons pour prévenir les violences, écouter les élèves, les protéger et accompagner durablement les situations signalées.

1. Comment reconnaître une situation de harcèlement ?

En milieu scolaire, le harcèlement est le fait, pour un élève ou un groupe d'élèves, de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements négatifs voire violents.

Le harcèlement a pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.

Le harcèlement peut prendre des formes différentes : moqueries répétées, humiliations, insultes, mise à l'écart, menaces, intimidations, violences, rumeurs ou cyberharcèlement. Il peut se produire dans l'établissement, dans les transports ou sur les espaces numériques. Avec le développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, il dépasse le cadre scolaire et affecte aussi les jeunes à travers le cyberharcèlement.

Les victimes sont souvent seules face à cette menace diffuse.

À retenir : un élève peut être victime, auteur ou témoin selon les situations. Ce qui compte est de faire cesser les comportements et de protéger l'élève qui souffre.

2. Tu es victime ou témoin ? PARLE!

- Tu peux en parler à ton professeur principal, à tout enseignant, à un éducateur, à un responsable de vie scolaire, à l'infirmière, à la psychologue, à un coordinateur, à un directeur adjoint ou au chef d'établissement.
- Tu peux aussi contacter Mme Isabelle Jousse ou Mme Anne Savourel, enseignantes référentes, via ÉcoleDirecte.
- Conserve les messages, captures d'écran ou autres éléments utiles. Ne transfère pas de contenus humiliants.
- Demander de l'aide est toujours légitime, même si tu n'es pas certain qu'il s'agit de harcèlement.

3. Que fait l'établissement ?

1. ÉCOUTER — Recevoir la parole de l'élève sans jugement, recueillir les faits et comprendre ses besoins.

2. PROTÉGER — Mettre en place sans attendre les mesures nécessaires pour rétablir un sentiment de sécurité.

3. ÉVALUER — Rencontrer séparément les élèves concernés et les témoins afin de comprendre la dynamique de la situation.

4. AGIR — Faire cesser les comportements, responsabiliser les élèves et mobiliser les adultes et élèves protecteurs.

5. SUIVRE — Maintenir un accompagnement dans la durée et vérifier que la situation est réellement apaisée.



PRÉVENIR ENSEMBLE

Élèves, familles et adultes : chacun a un rôle à jouer.

Le rôle des témoins

Un témoin peut faire la différence : ne pas rire, ne pas encourager, ne pas partager une vidéo ou une photo humiliantes, soutenir le camarade isolé et surtout prévenir un adulte.

Les actions de prévention à La Perverie

- campagnes et actions de sensibilisation menées avec les élèves
- temps de vie de classe : théâtre-forum, jeux de rôle, débats et échanges
- développement des compétences psychosociales : écoute, entraide, coopération, discernement et esprit critique
- éducation à la sécurité numérique et prévention du cyberharcèlement
- interventions de partenaires et de professionnels
- formation des personnels et mobilisation du dispositif PHARe

MOEBIUS: des lycéens engagés pour le bien-être

Le groupe MOEBIUS, composé de jeunes de 3^e et du lycée et piloté par Mme Agrech, contribue à accueillir les nouveaux élèves, repérer les situations d'isolement ou de souffrance, favoriser l'entraide et orienter les élèves vers les adultes. Les élèves de MOEBIUS ne remplacent jamais les adultes : ils alertent, soutiennent et rassurent.

Pour les familles : les bons réflexes

- Écouter sans minimiser, poser des questions ouvertes et contacter l'établissement si votre enfant semble triste, anxieux, isolé ou refuse certains lieux ou activités.
- Conserver les éléments utiles et transmettre les informations à l'établissement si votre enfant vous parle de moqueries, menaces, violences ou contenus diffusés en ligne.
- Encourager votre enfant témoin à parler à un adulte : demander de l'aide n'est pas « dénoncer », c'est protéger.

Le 3018: un service national d'aide

Le 3018 est le numéro national dédié au harcèlement et au cyberharcèlement. Il peut accompagner les jeunes et les familles dans leurs démarches.

Notre règle commune:

VOIR • ÉCOUTER • PROTÉGER • AGIR • ACCOMPAGNER

Aucun élève ne doit rester seul face au harcèlement.

Un doute suffit pour demander de l'aide.